

Le dispositif « toutes foot »

**TOUTES
FOOT**



District de la
Nièvre de
football



Le dispositif « TOUTES FOOT »



Développer le projet clubs dans les axes suivant:

- ✓ Le développement de la pratique féminine
- ✓ L'évolution de la place de la femme dans le club

Pour qui?

- Les clubs
- Les districts
- La ligue

Les objectifs

Permettre à travers des actions:

- d'améliorer l'attractivité, l'accueil et la fidélisation du public féminin dans le club
- Développer la prise de responsabilité et accompagner ce public à développer



Les actions



Ligue
**BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**
de Football



AXE 1 : AUGMENTER LE NOMBRE DE PRATIQUANTES
(ATTIRER, ACCUEILLIR, FIDELISER)

IDEES D' ACTIONS

- **Création d'une équipe/ école féminine:** organiser des portes ouvertes ,Former un ou une éducatrice, mettre en place des séances
- **Mise en place d'une journée féminine au sein du club:** découverte des nouvelles pratiques (foot en marchant, fit foot, foot à 5...), informations sur les formations, biathlon arbitrage, atelier PEF
- **Mise en place de stages** de découverte ou perfectionnement.
- **Mise en place de journées activités:** sorties raquettes, après-midis laser game, escape game, koh lanta...
- **Actions éducatives** créées et menées par les joueuses
- Mise en place d'une formation « accompagner une équipe de jeunes » et création de journées pour accompagner une équipe sur les plateaux, pour accompagner les jeunes U13 à l'arbitrage...
- Création de sections loisirs ou équipe « foot en marchant » ...fit foot...
- La création d'une section sportive
- Mettre en place une formation attestation fédérale féminine/ CFI au sein du club pour les U18F, séniors F
- Mettre en place des entrainements maman/ Filles et/ou joueuses séniors

Mise en place de dynamiques pour les mamans, grand mères, dirigeantes pour les fidéliser, les intégrer au sein de club dans la responsabilité ou l'implication sur une action



AXE 2 : FAVORISER LA MIXITE DANS LA PRISE DE RESPONSABILITE (ATTIRER, ACCUEILLIR, FORMER, FIDELISER)

- **Mettre en place une politique de féminisation :**
 - prix de la licence, actions de bienvenue, actions pour les mamans,
 - mise en place de formations des dirigeants ...)
 - Identification des mamans (fiche d'informations pour les expériences professionnelles et/ou extra professionnelles) pour mettre en place des réunions pour présenter certaines actions
- **Création de temps pour les mamans, dirigeantes :** réunion de début de saison avec une présentation des actions possibles et existantes pour le club afin de leur donner la parole et leur demander leur avis pour mettre en place une initiative, une action ou aider dans le choix
- **Soirée féminine** avec les mamans et les dirigeantes pour les informer sur le club (organisation du club), ses actions et communiquer sur les formations modules, PFFD... afin qu'elles osent prendre des responsabilités ou qu'elles s'impliquent sur une action
- Information auprès des joueuses sur les formations existantes pour qu'elles s'impliquent dans l'encadrement d'équipes Garçons ou filles
- **Former les mamans et dirigeantes :** mise en place de:
 - formations durant les plateaux: « accompagner une équipe » de jeunes pour avoir des mamans dirigeantes dans les équipes de jeunes,
 - formations « administratives » pour former aux responsabilités administratives...),
 - Informations sur le PEF et /ou sur la féminisation pour aider à l'implication dans une action relative à ces dossiers
 - Mise en place une formation attestation fédérale féminine/ module de dirigeants « accompagner uen équipe de jeunes » au sein du club pour les mamans
- **Actions** menées par les joueuses, dirigeantes, mamans : actions PEF , journées à thèmes sur les plateaux des petits: halloween... éducatives, sociétales
- **Actions organisées par les féminines du club :** opérations octobre rose, tournoi avec le public du sport adapté, actions éducatives...
- **Mise en place d'actions pour les non licenciées (mamans):**
 - après-midis cuisine, actions téléthon, Noël, carnaval, invite ta copine....
 - Mise en place d'une journée « famille »
- **Mise en place d'une séance volontaire recruteur de proximité** pour les femmes (une séance découverte de l'arbitrage au sein du club)
- **Créer un calendrier d'actions** sur la saison à proposer aux mamans, dirigeantes durant les entrainements (temps d'échange, actions éducatives, ateliers nutrition, santé, activités sportives.... , ateliers divers d'informations ou de pratiques....
- **Mettre en place d'une politique de communication,** une mise en lumière des dirigeantes qui œuvrent dans le club pour attirer des femmes et leur montrer que le club féminise ses instances (reportage...)



Les critères

ACTION INNOVANTE ET/OU D'ENVERGURE

- L'importance, la qualité de l'action et / ou de l'accompagnement

PERENNITE DE L'ACTION

- L'action est inscrite dans le temps sur plusieurs saisons avec ou sans évolutions, perspectives...

ACTION INNOVANTE ET/OU D'ENVERGURE

- L'action d'envergure hors contexte des actions fédérales, avec des acteurs extérieurs (beaucoup d'activités mises en place ou beaucoup de publics)

TYPE DE PUBLIC

- L'action est à destination des éducatrices, pratiquantes, dirigeantes, arbitres, non licenciées...

Vos actions peuvent être en lien avec les Jeux olympiques

L'action est menée avant le 5 mai et le dossier déposé avant cette date.
Le dépôt du dossier fait foi d'inscription

La fiche descriptive est complétée d'une une vidéo de 2 minutes maximum pour l'illustrer.

Jury départemental

Dispositif éligible aux projets sportifs fédéraux de l'ANS

La conception du dossier



Expliquer la raison de l'action:

- **Un manque identifié :**
 - *pas d'équipes féminines ou pas assez de joueuses dans une catégorie*
 - *Manque de dirigeantes*
- **Un point fort à développer:**
- **Pour quel objectif:**
 - *créer une équipe féminine*
 - *Impliquer des mamans, non licenciées au sein du club*



Bien formaliser la mise en place de votre action avec les étapes et les personnes impliquées (Chef de Projet)

- S'il y a plusieurs actions dans votre projet, ne pas hésiter à les présenter dans la description
- Le contenu, l'organisation de ou des actions
- La durée



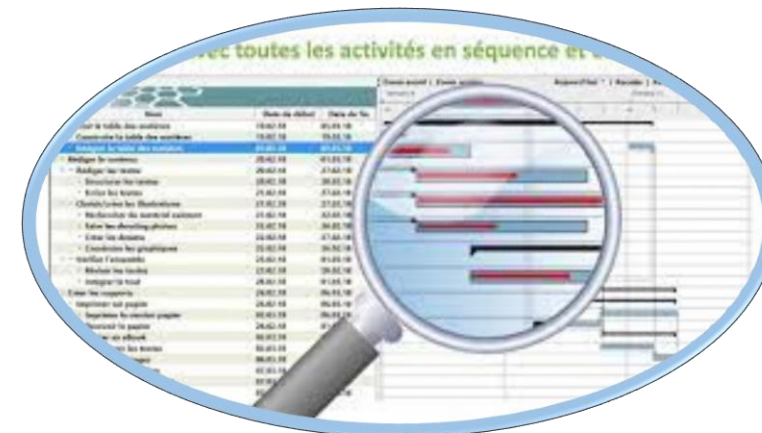
Préciser l'évaluation de l'action:

- Quel résultat ? Avez-vous atteint vos objectifs (Mesurables)
- Allez-vous continuer l'action la saison prochaine?



Co- construire la démarche (avez-vous mobilisé des membres du clubs)

L'échéancier



17-19 octobre
Visio de
présentation

**5 mai: date limite
du dépôt de
dossier**

Le dépôt du dossier fait
office d'inscription

20 Mai 2024
Instruction des
dossiers et
désignation des
clubs lauréats par
le district

30 Mai 2024

Instruction des
dossiers et
désignation des 3
dossiers par la
ligue

Début Juin

Instruction des
dossiers par la
FFF

29 et 30 Juin
Invitation des
3 clubs
lauréats à la
cérémonie des
remises

TOUES LES CLUBS QUI DEPOSERONT UN DOSSIER AURONT UN BON D'ACHAT

REMiNDER



Vos actions peuvent être en lien avec les Jeux olympiques

Des actions qui sont renouvelées cette saison sont éligibles. Il faut qu'elles aient lieu avant LE 5 mai 2024 pour les justifier sinon vos actions devront être présentées la saison prochaine. La fiche descriptive est remplie avec une vidéo de 2 minutes maximum pour l'illustrer.



Les actions de début de saison sont éligibles ainsi que les actions effectuées en juin 2023

Le dépôt du dossier fait foi d'inscription

Le dispositif est éligible à l'ANS

Tous les clubs qui déposeront un dossier avec une action bénéficieront d'un bon d'achat

- ✓ **Tour de table: quelle est votre action**
- ✓ **Place aux questions**

Pour tous renseignements :

Se rapprocher du district, du CTD DAP ou

Clara Sidobre: csidobre@lbfc.fff.fr

Pour les actions « arbitrage » : jbadet@lbfc.fff.fr

